



**COMMUNIQUE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSTRUCTEURS ET
CONCESSIONNAIRES AUTOMOBILES**

Les industriels fabricants d'autocars, autobus et minibus en Tunisie déplorent l'accident tragique survenu dimanche à Ain Snoussi présentent à l'ensemble des familles des victimes leurs plus vives condoléances.

Faisant suite aux déclarations faites par Mr René Trabelsi Ministre de Tourisme et ministre de transport par intérim au cours de son intervention télévisé à de l'émission RDV 9 du 03.12.2019 sur la chaîne Attassia sur la situation des véhicules de transport touristiques et en communs, nous souhaitons porter à l'attention des professionnels du secteur et du public les précisions suivantes :

- Le secteur n'est en aucun cas monopolisé vu l'existence de trois sociétés industrielles opérant depuis plus de 40 ans et un 4ème en cours d'installation.
- Ce secteur emploie plus de 1000 personnes sans compter les emplois indirects
- Les capacités de production installées d'autobus, autocars et minibus dépassent largement les 1000 unités par an en régime normal pour une demande annuelle du marché local qui n'excède pas 400 véhicules.
- Que la conception de l'autocar local répond à une demande spécifique du marché Tunisien à travers le cahier de charges du Ministère de Transport, le code de la route ainsi que la qualité du carburant disponible en Tunisie.
- Que le prix de l'autocar neuf vendu en Tunisie est 50% moins cher de celui de l'Europe, et 25% moins cher de celui du Maroc.
- Quant au prix des véhicules usagés de moins de 5 ans, leurs prix est seulement à 20% du prix du neuf vendu en Tunisie en fonction de l'état du véhicule et du kilométrage parcouru.
- L'historique des importations des véhicules usagés ayant une moyenne d'âge supérieure à 15 ans s'est avérée être non concluante vu le taux de disponibilité de ces véhicules qui n'a pas dépassé les 60% et que le plus grand nombre de véhicules a été réformée en moins de 2 ans, vu les spécifications de ces véhicules et l'absence de pièces de rechanges.

Nous souhaiterions que ce secteur industriel puisse bénéficier du soutien des autorités pour assurer sa pérennité et son développement.

UTICA